



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU REGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITE REGIONAL

WPR/RC58/5

**Cinquante-huitième session
Jeju (République de Corée)
10-14 septembre 2007**

26 juillet 2007

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**STADE D'AVANCEMENT VERS LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE
POUR LE DEVELOPPEMENT**

En septembre 2000, les dirigeants mondiaux, réunis à l'occasion du Sommet du millénaire des Nations Unies, sont convenus d'un ensemble de cibles et d'objectifs mesurables, assortis d'échéances précises, en vue de combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation environnementale et les discriminations à l'encontre des femmes. Ces cibles et objectifs sont désormais connus sous le nom d'objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Les pays et territoires de la Région du Pacifique occidental ont marqué des progrès en vue de la réalisation de nombre des OMD. Les avancées sont toutefois inégales selon l'objectif et le pays considéré et au sein même des pays. L'action en faveur des OMD est cruciale compte tenu de la contribution absolue de la Région au fardeau mondial de morbidité. Il existe des interventions techniques efficaces permettant de réaliser les OMD rattachés à la santé, mais le principal enjeu est de veiller à ce qu'elles atteignent effectivement les personnes qui en ont le plus besoin. Les inégalités de situation sanitaire et d'accès aux services de santé font obstacle aux efforts engagés pour réaliser ces objectifs.

Etant donné l'impact des facteurs sociaux et non sanitaires sur la santé, la réalisation des OMD en matière de santé exigeront des mesures et des investissements multisectoriels dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, l'éducation et l'égalité des sexes. Il est capital d'améliorer l'accessibilité, la qualité et l'efficacité des systèmes de santé. Les progrès seront aussi fonction de l'accroissement des investissements nationaux et extérieurs dans le secteur de la santé. L'action volontaire et l'adhésion des pays aux stratégies visant la réalisation des OMD sont essentielles pour l'évolution de la situation, et exigent le ralliement de multiples intervenants dont les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé et toutes les autres parties intéressées.

Le Comité régional est invité à noter l'importance qu'il y a à accélérer les progrès marqués en vue de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

1. INTRODUCTION

En septembre 2000, les dirigeants de la planète, réunis à l'occasion du Sommet du millénaire des Nations Unies, sont convenus d'un ensemble de cibles et d'objectifs mesurables, assortis d'échéances précises, en vue de combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation environnementale et les discriminations à l'encontre des femmes. Ces cibles et objectifs sont désormais connus sous le nom d'objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Les OMD se composent de huit objectifs assortis de cibles comprenant des délais d'exécution spécifiques et d'indicateurs permettant de mesurer les progrès enregistrés vers la réalisation des cibles à l'horizon 2015. Les objectifs 1 à 7, qui sont interdépendants et se renforcent mutuellement, portent sur la réduction de la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, l'inégalité des sexes, la mortalité maternelle et infantile, la maladie et la dégradation de l'environnement. L'objectif 8 a pour objet de consolider les moyens mis en oeuvre pour atteindre les sept premiers objectifs et vise l'instauration d'un partenariat mondial pour le développement.

Trois des huit OMD (objectifs 4, 5 et 6) ont spécifiquement trait à la santé, tandis que les trois autres (objectifs 1, 7 et 8) s'y rapportent plus indirectement (voir l'Annexe). Par ailleurs, l'amélioration de la santé est essentielle pour la réalisation de tous les OMD ; elle constitue une fin en soi et un moyen capital pour atteindre l'objectif ultime de réduction de la pauvreté. L'amélioration de la santé est à la fois la condition et l'aboutissement d'autres objectifs, comme ceux liés à l'éducation et à la protection de l'environnement.

2. SITUATION

Les pays et territoires de la Région du Pacifique occidental sont en passe de réaliser plusieurs des OMD. Les progrès sont toutefois inégaux selon l'objectif et le pays considéré et au sein même des pays..

Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

Plusieurs pays de la Région sont parvenus à un taux annuel de réduction de la pauvreté qui leur permettra d'atteindre la cible d'une réduction de moitié des victimes de la faim entre 1990 et 2015. Dans les pays à faible revenu, les progrès ont toutefois été plus lents.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

En ce qui concerne les cibles fixées en matière de réduction de la mortalité des nourrissons et des enfants de moins de cinq ans, les progrès sont contrastés, avec des taux de mortalité allant de moins de 4 pour 1000 naissances vivantes dans certains pays, à plus de 100 pour 1000 naissances vivantes dans d'autres. En outre, bien que certains pays semblent en bonne position, on constate d'importantes disparités au sein même de leurs frontières, d'où la nécessité d'interventions sur mesure pour y réduire la mortalité. Il faudra réduire très sensiblement la mortalité néonatale pour réaliser l'objectif ayant trait à la survie des enfants dans la Région.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Du fait de l'insuffisance de données de tendance dans la plupart des pays, il est difficile de se prononcer sur la probabilité d'atteindre la cible d'une réduction de 75 pour cent du taux de mortalité maternelle d'ici 2015. Quelques-uns des sept pays prioritaires où les taux de mortalité maternelle demeurent par trop élevés — le Cambodge, la Chine, la Mongolie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam — sont mal placés pour atteindre cette cible. Certains pays de la Région du Pacifique occidental ont prouvé qu'il était possible d'améliorer les choses, même avec des ressources limitées, bien qu'on ne puisse faire l'économie du temps et des ressources nécessaires. Les avancées marquées dans ces pays et ailleurs sont dues dans une grande mesure à la présence aux accouchements de personnels de santé qualifiés, à un système efficace d'orientation-recours, à la disponibilité de soins obstétricaux essentiels, et à la mise en place de politiques favorisant un accès équitable aux services de santé génésique, en particulier le planisme familial, les soins anténataux, obstétricaux et post-partum.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

VIH: Dans les pays les plus durement touchés de la Région du Pacifique occidental, les programmes de prévention à grande échelle ont permis d'endiguer la propagation du VIH et d'éviter de nouvelles infections, comme l'atteste le cas du Cambodge. Interrompre ou inverser la propagation du VIH est un objectif difficile, mais néanmoins réalisable. Par ailleurs, l'épidémie semble connaître un regain, notamment en Papouasie-Nouvelle-Guinée et, dans une moindre mesure, dans plusieurs autres pays de la Région.

Tuberculose : La Région du Pacifique occidental a atteint les cibles 2005 de dépistage et de réussite des traitements antituberculeux. Ces deux objectifs ont été atteints dans 15 des 37 pays et territoires de la Région, y compris en Chine, aux Philippines et au Viet Nam, les trois pays de la Région figurant à la liste mondiale des 22 pays caractérisés par une charge élevée de tuberculose. Pour atteindre les cibles des OMD en matière de lutte contre la tuberculose, les principaux défis que devront relever les pays de la Région consisteront à consolider les succès, à optimiser la qualité des services de lutte antituberculeuse et à favoriser l'accès équitable à ces services. En outre, les pays devront contrer la tuberculose polychimiorésistante par une approche-programme et riposter à la co-infection VIH-tuberculose en favorisant les synergies entre les activités de lutte menées contre ces deux maladies.

Paludisme : Nombre de pays de la Région se sont acheminés vers l'objectif de réduction ou d'interruption de la propagation du paludisme au moyen d'interventions diverses. Signalons notamment les distributions gratuites de moustiquaires imprégnées d'insecticides, l'accès amélioré à des antipaludéens plus efficaces, la formation accrue des agents de santé et les pulvérisations d'insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations. Au Viet Nam par exemple, un train de mesures intégrées a permis une chute de 80 pour cent du taux de mortalité et une baisse de 72 pour cent du taux de morbidité entre 2001 et 2005. Les déplacements des populations et l'incidence croissante des souches multirésistantes sont de gigantesques défis pour la lutte contre le paludisme, notamment dans la sous-région du bassin du Mékong. La situation reste également préoccupante pour ce qui est de l'accès aux moyens de prévention et de traitement pour les populations des zones isolées où le paludisme est souvent concentré.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Combustibles solides : Les interventions visant à améliorer l'accès à des combustibles et à des pratiques énergétiques plus propres sont porteuses de multiples retombées pour les OMD car elles améliorent la qualité de l'air et donc les résultats de santé et l'environnement. Les populations de pays développés tels que l'Australie, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et Singapour utilisent d'ores et déjà des combustibles propres, mais la transition des combustibles solides à des combustibles plus propres s'opère lentement dans certains pays en développement. Au Cambodge, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République démocratique populaire lao et aux Îles Salomon, plus de 90 pour cent de la population continuent d'utiliser des combustibles solides qui sont moins respectueux de l'environnement et de la santé.

Eau et assainissement : Malgré les progrès enregistrés au cours de la dernière décennie en matière d'amélioration des adductions d'eau et de l'assainissement, près de 20 pour cent des gens vivant dans la

Région n'ont pas accès à l'eau potable, et plus de 50 pour cent d'entre eux ne disposent pas de moyens d'assainissement. La Chine est bien placée pour atteindre l'OMD d'accès à l'eau potable, mais doit intensifier son action en ce qui concerne l'assainissement. Plusieurs autres pays sont encore en mauvaise posture pour ce qui est de l'objectif d'accès à l'eau potable, en particulier la Mongolie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Philippines.

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Médicaments essentiels : L'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels est capitale pour la réalisation des OMD. Les avancées marquées au cours des dix dernières années tiennent principalement à la mise en oeuvre du concept de médicaments essentiels et à la collaboration engagée entre les gouvernements, les organisations internationales et non gouvernementales afin d'améliorer l'accès à des médicaments de qualité. L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres négociations relatives aux accords bilatéraux et multilatéraux sur le commerce jugent hautement prioritaire de préserver l'accès aux médicaments aux fins de la santé publique.

3. MESURES PROPOSEES

Les progrès relatifs aux OMD ont un retentissement sur la santé et le bien-être des personnes, des ménages, des communautés et des nations. Cependant, la réalisation des OMD revêt une importance cruciale compte tenu de la part de la Région du Pacifique occidental dans le fardeau mondial de morbidité. Il existe des interventions techniques efficaces permettant d'atteindre les OMD en matière de santé ; le défi majeur est toutefois de veiller à ce qu'elles touchent les personnes qui en ont le plus grand besoin. Les inégalités de situation sanitaire et d'accès aux services de santé font obstacle aux efforts engagés par les pays pour réaliser ces objectifs. Certains d'entre eux pourraient enregistrer un résultat globalement positif lors même que les progrès demeurent médiocres pour certaines zones ou populations.

Etant donné l'impact des facteurs sociaux et non sanitaires sur la santé, la réalisation des OMD en matière de santé exigera des mesures et des investissements multisectoriels dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, l'éducation et l'égalité des sexes. L'action volontaire et l'adhésion des pays aux stratégies de réalisation des OMD sont essentielles pour l'évolution de la situation.

Il est capital d'améliorer l'accessibilité, la qualité et l'efficacité des systèmes de santé pour améliorer les résultats de santé. Les progrès seront aussi fonction de l'accroissement des investissements nationaux et extérieurs dans le secteur de la santé et d'une utilisation optimale des ressources disponibles. L'adhésion pleine et entière des pays aux stratégies de mise en oeuvre des OMD sera fondamentale pour l'évolution de la situation, et exige le ralliement de multiples intervenants dont les gouvernements, les organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé et toutes les autres parties intéressées.

Tableau 1 : Les objectifs du millénaire pour le développement et les indicateurs ayant trait à la santé

Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ^a
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale • Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ^b
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans • Taux de mortalité infantile • Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle ^b
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité maternelle • Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ^b
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de prévalence du VIH chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans • Taux d'utilisation du préservatif par rapport au taux d'utilisation de la contraception • Nombre d'enfants orphelins du VIH/sida • Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité liés à cette maladie • Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilise des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme • Proportion de cas de tuberculose (TB) détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe (DOTS) • Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité liés à cette maladie
Objectif 7 : Assurer un environnement durable ^a
<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de la population utilisant des combustibles solides • Proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure (zones urbaines et rurales) • Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement ^a
<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments essentiels d'un coût abordable.

^a OMD rattachés à la santé

^b OMD concernant directement la santé

Source : Rapport sur la Santé dans le Monde 2003. Façonner l'avenir. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2003.